AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport de Présentation du BUDGET PRIMITIF 2026 CA 2025

Conseil du 12 mars 2026

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

Présentation des résultats et élaboration du budget de la CdC Oléron et de ses budgets annexes

--*-*-*

Le rapport sur les Orientations Budgétaires ayant fait l'objet d'un débat lors du Conseil Communautaire du 19 février 2026 a présenté le contexte dans lequel le Budget Primitif 2026 a été élaboré.

Le Budget Primitif (BP) retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées pour l'exercice 2026. Il est structuré autour de cinq budgets :

- Budget principal (M57)
- Budget annexe Régie Oléron Déchets (SPIC)
- Budget annexe Aérodrome (SPIC)
- Budget annexe Energies renouvelables (SPIC)
- Budget annexe Musées et Patrimoine (SPA)

Ce rapport présente :

1. Les résultats constatés au 31 décembre 2025.

2. Le bilan 2025

3. Les grandes orientations budgétaires 2026

4. Les budgets annexes

Enfin, vous trouverez en annexe les informations réglementaires : les documents budgétaires.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L2313-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la publicité des budgets.
Dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
Cette note présente notamment :

- la structure du budget
- la fiscalité
- la dette
- l'épargne
- les investissements

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

RESULTATS CONSOLIDES

1 – RESULTATS CONSTATES AU 31 DECEMBRE 2025

L'année 2025 est marquée par

- **Un résultat de fonctionnement positif à 2.5 M€,** soit un chiffre équivalent à celui de 2024. L'augmentation de la fiscalité décidée en 2024, la recherche de subventions et la maîtrise des charges ont permis d'arrêter la dégradation **du résultat** constatée de 2021 à 2023.

- **Des provisions importantes : 9 M€**
 Des provisions importantes ont été constituées pour un montant total d'environ 9 M€, conformément au principe de prudence budgétaire. Ces provisions concernent notamment :
 Taxe de séjour – plateformes numériques : Suite à des décisions de justice favorables concernant la collecte de la taxe de séjour pour les années 2021 et 2022, la Communauté de communes a perçu une somme de 7,3 M€. Ces décisions faisant l'objet de procédures d'appel, une dotation aux provisions d'un montant équivalent a été inscrite conformément aux règles de la comptabilité M57.
 Centre aquatique Iléo : Les assurances dommages-ouvrage ont versé 1,6 M€ au titre des désordres affectant l'équipement. Une dotation aux provisions équivalente a été inscrite dans l'attente de l'issue des procédures en cours.
 Comptes épargne-temps : Une provision de 133 000 € a été constituée au titre des droits acquis par les agents.

- **Les charges réelles d'investissement** s'élèvent à 7M€ (contre 8,7 en 2024) - cette somme est dans la moyenne 2022-2024. Les investissements ont été importants sur le secteur jeunesse (2,5M€ et 1M€ de subvention) avec les travaux de la crèche de St Pierre et de St Trojan et la fin du chantier de la Maison de l'enfance. Les Pistes cyclables 1,8 M€ avec la réalisation des pistes du Plan vélo 3

- **La politique de l'habitat** 536 000 € dont 300 000 € pour le financement de la 1ère tranche de travaux pour la RHVS (ex-gendarmerie).

- **Zones d'Activités :** La mise en place des baux à construire sur les zones d'activités : la CdC reste propriétaire du terrain qui est loué à l'entrepreneur. Ce dernier dispose d'un droit de jouissance de 50 ans qui lui permet de développer son activité et d'être propriétaire des locaux construits qu'il peut céder. La CdC dispose d'un certain contrôle sur la revente. Ce changement a un impact budgétaire important : les 4 budgets annexes des zones sont clôturés au 31/12/2025, les résultats (déficit global -452 875 €) repris au budget principal en 2026 ainsi que l'emprunt contracté sur la ZA des 4 Moulins (capital restant dû 2.6 M€).

- **L'érosion** devient une compétence intercommunale. Les attributions communales pour la gestion de cette compétence sont évaluées à 280 000 € /an. Les communes participeront à hauteur de 30 % pour les projets relevant de l'investissement.

Les tableaux ci-après présentent les répartitions consolidées des dépenses et des recettes pour 2025 pour l'ensemble des budgets.

AR Prefecture

017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

	ANNEE 2025		
	Dépenses	Recettes	
	2025	**2025**	**Résultat 2025**
CDC ile d'Oléron			
Fonctionnement	33 305 182,50	39 107 242,52	5 802 060,02
Dont Résultat annuel			2 555 804,96
Investissement	9 922 426,07	8 268 179,59	- 1 654 246,48
TOTAL CDC	43 227 608,57	47 375 422,11	4 147 813,54
Solde des Restes à Réaliser			- 622 377,00
Résultat Global			**3 525 436,54**
Régie Oléron Déchets (ROD)			
Fonctionnement	11 429 006,37	14 739 424,41	3 310 418,04
Dont Résultat annuel			- 52 320,15
Investissement	1 301 031,60	2 261 220,18	960 188,58
TOTAL ROD	12 730 037,97	17 000 644,59	4 270 606,62
Solde des Restes à Réaliser			- 395 945,00
Résultat Global			3 874 661,62
Régie Musées et Patrimoine IO (RMPIO)			
Fonctionnement	1 304 366,51	1 405 173,37	100 806,86
Dont Résultat annuel			19 674,72
Investissement	2 646 290,51	827 443,63	- 1 818 846,88
TOTAL MPIO	3 950 657,02	2 232 617,00	- 1 718 040,02
Solde des Restes à Réaliser			1 803 848,00
Résultat Global			85 807,98
BA Aérodrome			
Fonctionnement	105 623,14	154 419,38	48 796,24
dont Annuel			-7 194,38
Investissement	90 495,23	163 452,25	72 957,02
TOTAL Aérodrome	196 118,37	317 871,63	121 753,26
Solde des Restes à Réaliser			-31 558,00
Résultat Global			90 195,26

AR Prefecture

017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

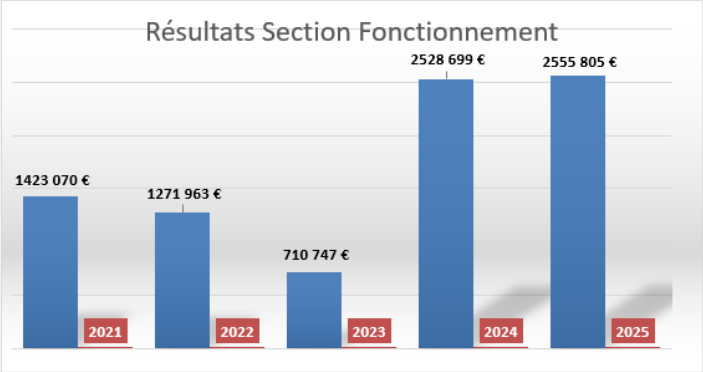
	ANNEE 2025			
	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat 2025	
Energies Renouvelables				
Fonctionnement	140 650,48	181 560,97	**40 910,49**	
dont Annuel			- 11 321,72	
Investissement	177 214,90	87 684,34	- **89 530,56**	
TOTAL Energie	317 865,38	269 245,31	- **48 620,07**	
Solde des Restes à Réaliser			90 000,00	
Résultat Global			**41 379,93**	
ZA Jarrie	226 635	244 530	17 894,53	RF (002)
ZA Perrotin	0	365	364,66	RF (002)
ZA Seizins	120 407	0	-120 406,80	SI (001)
ZA 4 Moulins	3 355 634	3 004 907	-350 727,65	SI (001)
TOTAL Zones	**3 702 677**	**3 249 801**	**-452 875**	
TOTAL GENERAL	**64 124 964**	**70 445 602**	**6 320 638**	
Ensemble des Budgets				
Fonctionnement	49 987 506	58 837 622	8 850 116	
Investissement	14 137 458	11 607 980	-2 529 478	
TOTAL	**64 124 964**	**70 445 602**	**6 320 638**	
RAR			**843 968**	
TOTAL avec RAR			**7 164 606**	

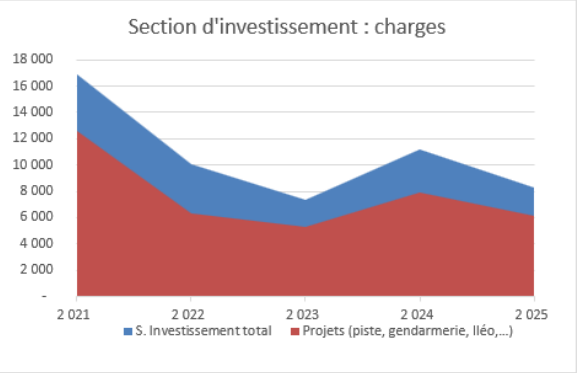
En 2025 comme en 2024, les reports (RAR) sont positifs : subventions ou emprunts devant être versées. Le total de l'ensemble des restes à réaliser est de +843 968 € pour un résultat net consolidé de 7,1 M€ soit exactement le résultat net enregistré en 2024.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

BUDGET CDC OLERON

2– Résultats 2025





1 - Le résultat annuel de fonctionnement retrouve un niveau satisfaisant. La lente dégradation des comptes constatée entre 2020-2023 est arrêtée.
2 Les charges et des recettes suivent la même trajectoire +1%. (Calcul hors amendes Airbnb ou indemnités Iléo provisionnées dans nos comptes).
3 – Les projets d'investissements 7 M€ (en rouge) sont dans la moyenne 2022 – 2023 (poursuite des travaux de modernisation des équipements jeunesse, des pistes, OQL, etc sont les principaux investissements de 2025).

2-1 Analyse des Charges 2025

Postes de Dépenses	2022	2023	2024	2025	
Charges Générales	4 084 733	5 154 846	5 051 884	4 772 210	-6%
Personnel	4 512 473	4 822 726	5 400 892	5 799 004	7%
Revers. Fiscalité (FNGIR) et AC communes	4 045 695	4 094 727	3 940 756	4 227 497	7%
Subventions versées	5 679 017	5 793 820	6 251 692	5 878 888	-6%
Charges Financières	253 614	217 088	307 352	233 776	-24%
Chg Except et **Provisions**	296 191	15 397	1 412 630	**9 156 240**	548%
Amortissements	2 783 736	2 874 976	3 274 449	3 237 567	-1%
Total Charges	**21 655 460**	**22 973 581**	**25 639 654**	**33 305 181**	30%
Evolution en %	11%	6%	12%	30%	

Les charges générales sont en baisse -6% principalement sur une sous consommation des crédits pour le littoral et les autres points suivants :

- **Littoral** : le programme d'entretien est sous consommé : -570 000 € par rapport au prévisionnel (confortement dunaire -190 000€ , entretien marais -130 000 €,…). Ces projets étant subventionnés, les recettes sont également en baisse.
- **Habitat** : la mise en œuvre de la prime à la conversion se fera sur 2026. Le budget prévu en 2025 (60 000 € est donc reporté)
- **Politique jeunesse** : Sous consommation sur l'enveloppe Erasmus (60 000 €) et ajustement de la subvention de la CAF bonus territoire à verser à la commune (60 000€)
- **Gestion Espaces naturel** : démoustication : appel d'une année (2 budgétisées) et des actions non réalisées en gestion EN (60 000 €) soit une économie de 160 000 €
- **Energie Climat** : report de l'action Citergie (35 000 €)
- **Centre aquatique** : inscription d'une indemnité non versée faute d'accord 150 000 € avec le délégataire (report sur 2026).

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

2.2 Analyse des Recettes 2025

Fiscalité et Taxes	2022	2023	2024	2025	
Taxes Foncières (Bati + Non Bati)	1 231 112	1 405 212	1 515 178	1 576 897	4,1%
TH RS	4 145 519	4 888 600	5 279 785	5 187 849	-1,7%
Gémapi	905 115	905 115	905 115	906 896	0,2%
Taxe de Séjour *(hors CD)*	1 906 062	1 712 055	2 389 737	2 500 787	4,6%
CFE et autres Eco	2 746 440	3 042 613	3 220 350	3 330 779	3,4%
Autres (roles sup)	43 428	29 004	202 221	198 202	-2,0%
Total	**10 977 676**	**11 982 599**	**13 512 386**	**13 701 410**	**1,4%**

Compensation Etat	2 022	2 023	2024	2025	
Fraction TVA (ex THRP)	3 516 295	3 612 290	3 611 229	3 620 927	
CVAE	965 822	1 054 044	1 051 427	1 052 393	
Total compensation	**4 482 117**	**4 666 334**	**4 662 656**	**4 673 320**	**0,2%**

TOTAL	15 459 793	16 648 933	18 175 042	18 374 730	1,1%

Les revenus de la fiscalité sont stables : +1,1 % (hors Taxe de Séjour)

- Pour rappel, les bases fiscales évoluent de 2,7 % (1,7% par l'inflation et +1% par effet de nombre). Parallèlement les taux intercommunaux évoluent +2 %). On retrouve cette évolution dans la progression de revenu de la Taxe Foncière (+4,1%).
- L'évolution est toutefois inverse pour la TH-RS : de nombreuses régularisations sont opérées par les services fiscaux (changement de domiciliation de redevables ?) avec une baisse du nombre de redevables, des bases fiscales de taxation et donc du revenu sur cette catégorie (-69 K€).
- La CFE reste dynamique avec une progression de la base fiscale (2,9%) et +0,5 % des taux

<u>La taxe de Séjour</u>

La taxe a rapporté 2 500 787 € (part intercommunale) en hausse de 111 050 €, évolution qu'il convient de relativiser, le service taxe de séjour ayant adressé pour 141 034 € de taxation d'office pour des absence de déclaration sur un Ets depuis peu en liquidation. Si l'on exclue cette variable on peut affirmer que le montant collecté en 2025 est relativement équivalent par rapport à 2024.

Pour Mémoire, la taxe de séjour finance l'office intercommunal de Tourisme Oléron, mais aussi les équipements touristiques (pistes cyclables, accès aux plages, entretien des espaces naturels ou la programmation culturelle).

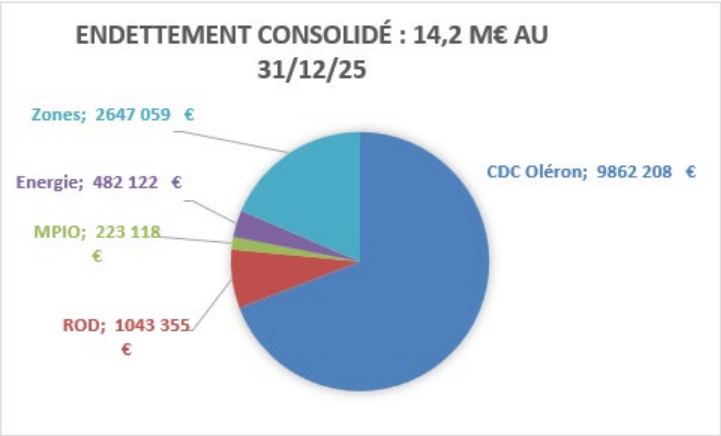


AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

2-3 L'endettement

Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2025 sur le budget principal.
*Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à **730 000 €.***
L'encours de celle-ci est donc de 9,9 M€ à fin 2025.
Avec la décision d'appliquer exclusivement des baux à construction sur les zones d'activités et donc l'intégration du BA 4 Moulins dans le budget Communautaire, un emprunt de 2,6 M€ est affecté au bilan de la CDC à compter du 1er janvier 2026. La nouvelle dette du budget CDC est donc de 12,5 M€.

Encours de la dette au 31/12/2024	**10 592 515 €**
→ Entrée : nouveaux Emprunts	-
← Sortie : Remboursement des échéances des emprunts	**730 307 €**
Encours de la dette au 31/12/2025	**9 862 208 €**
→ Entrée : nouveaux Emprunts intégration Budget 4 Moulins	**2 647 059**
Encours de la dette au 1/1/2026	**12 509 267 €**



1,93 %
Taux d'intérêt moyen
(30E/360, exercice 2026)

La dette intègre un emprunt de 4,7 M€ pour le financement de la gendarmerie intercommunale financé par le paiement des loyers.
Le taux moyen est inférieur à 2 % - elle est basée sur les facteurs stables et sûrs.

Lors de la constitution des réserves foncières (Château, St Georges, Dolus, La Brée) des emprunts ont été mobilisés avec pour objectif une transformation en prêts à long termes jusqu'à 40 ans. Toutefois la CDC ayant choisi de ne pas assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'aménagement, il ne sera pas possible de contracter ces prêts long termes avec la Banque des Territoires. **Il est donc prévu un remboursement (850 000 €) de ces prêts et un refinancement classique au budget 2026.**

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

En résumé POUR 2025 :

Stabilisation des recettes :

- Hausse limité de la fiscalité (+1,1%) : malgré une légère hausse des taux (+2%).
- Utilisation de l'excédent capitalisé pour le financement des investissements
- Taxe de séjour : le montant collecté est stable
- Légère progression de la DGF +3,1%.
- Une indemnité définitive du Bon Coin de 410 000 €.

Des charges obligatoires en 2025 en progression

- Des contributions obligatoires de plus en plus lourdes (SDIS principalement+138k€)
- Programme important d'entretien des marais mais réduit par rapport à 2024 pour tenir compte de la baisse des subventions du département (500K€ Vs 1M€ en 2024)
- Un décalage dans la réalisation de certains projets qui a permis une économie budgétaire sur 2025.

Contrat de Proximité confirmé mais…

Le Département a informé qu'en raison de ses difficultés budgétaires, les subventions du contrat de proximité sont maintenues mais seront payées avec un décalage d'une voire deux années. Cette décision aura un impact sur nos comptes et notre trésorerie.

Une nouvelle forme de partenariat est à définir pour le prochain mandat

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

3 – LE BUDGET 2026 CDC OLERON

3-1 Contexte budgétaire national :

- Un impact finalement limité en 2026 du « redressement des finances de l'Etat » mais qui pourrait se dégrader en 2027
- Inflation en baisse constante (énergie, matières premières et matériaux, salaires) estimée pour 2026 à +2,4%. Les indices de réévaluation des marchés se stabilisent mais les coûts restent élevés (par rapport à l'avant crise).
- Taux d'intérêt stables: les taux d'intérêt ont amorcé une baisse depuis 2024 qui s'est poursuivi sur le premier trimestre 2025 avec un taux moyen long terme à 3,2%. Un rebond fin 2025 jusqu'à 3,6% et des prévisions de stabilité des taux directeurs BCE nous incitent à une prévision de maintien des taux autour de 3,5%. Cette situation nous invite à ne mobiliser l'emprunt qu'en cas de nécessité (ex investissements Solair'IO).
- Les projets inscrits à la feuille de route Oléron 2035 lors de ce mandat produisent pleinement leurs effets budgétaires mais sont conformes aux anticipations
- Une hausse continue et lourde des charges du SDIS (casernes + sauveteurs) à laquelle s'ajoute le besoin de financement de la nouvelle caserne de St Pierre
- Une dépendance au contrat de proximité (2M€/an), accélérateur de nombreux projets qui ne pourraient être réalisés sans ces aides départementales. Le département annonce un maintien des enveloppes du Contrat mais un étalement des versements sur 2026, 2027 et 2028. Quid de l'après contrat 2022-2026 ?
- Une contribution au déficit de la caisse de retraite des fonctionnaires qui pèsera plus de 200k€/an après 2028 et une année blanche de FCTVA votée en Loi de finance (-1M€ sur 2026)

3-2 L'équilibre Budgétaire

Investissement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	
001	Déficit d'investissement reporté	2 125 381	13%
040	Opérations d'ordre de transfert / sec	1 120 000	7%
041	Opérations patrimoniales	370 000	2%
16	Emprunts et dettes assimilés	1 846 144	11%
	Opération d'investissement	10 714 942	66%
23	Immobilisations en cours	20 000	0%
27	Autres immobilisations financières	-	0%
	Total :	16 196 467	

RECETTES

Code	Libellé	Budget	
10	Dotations, fonds divers et reserves	3 400 056	21%
13	Subventions d'investissement reçues	4 516 918	33%
041	Opérations patrimoniales	370 000	14%
16	Emprunts et dettes assimilés	472 411	13%
27	Autres immobilisations financières	-	0%
040	Opér. d'ordre Amortissements	3 300 000	46%
021	Virement de la section de fonct.	4 137 082	
	Total :	16 196 467	

Fonctionnement

DEPENSES

Code	Libellé	Budget	
042	Opér. d'ordre Amortissements	3 300 000	24%
023	Virement à la s. d'investissement	4 137 082	
011	Charges à caractère général	5 720 044	19%
012	Charges de personnel et frais assimi	6 054 549	20%
014	Atténuations de produits	4 175 515	14%
65	Autres charges de gestion courante	6 675 668	22%
66	Charges financières	285 000	1%
67	Charges spécifiques	31 168	0%
68	Dotations provisions	180 000	1%
	Total :	30 559 026	

RECETTES

Code	Libellé	Budget	
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 540 319	12%
013	Atténuations de charges	63 000	0%
042	Opérations d'ordre de transfert sections	1 120 000	4%
70	Produits des services, domaine et ventes	1 039 363	3%
73	Impôts et taxes	5 518 985	18%
731	Impositions directes	13 730 767	45%
74	Dotations et participations	4 742 281	16%
75	Autres produits de gestion courante	688 595	2%
76	Produits financiers	110 000	0%
77	Produits Spécifiques	5 716	0%
	Total :	30 559 026	

Dont amortissement subventions transférables
Régularisation des travaux Gendarmerie (Semdas)

Autofinancement (Amortissements et Virement de SF à SI

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

3-3 Les Participations : 6.5 M€ soit 22 % du budget

Le 1er poste de dépense est constitué par les versements de participations et subventions (chapitre 65). Certaines de ces contributions sont obligatoires comme la participation au Service d'Incendie et de Secours de la Charente Maritime 1 402 882€ (+7%) ou la participation au Pôle Marennes Oléron 330 022 €.

Les subventions aux associations gérant les activités jeunesse non exercées en régie (crèches de Saint Pierre, Château, St Trojan et CLSH de St Trojan et St Denis) représente 1.09 M€ en légère baisse (CLSH St Denis)

Il est prévu au budget une participation au service Départemental de démoustication, cette dépense étant auparavant prise en charge dans le contrat Oléron 21 (acte 1) soit 135 000 €.

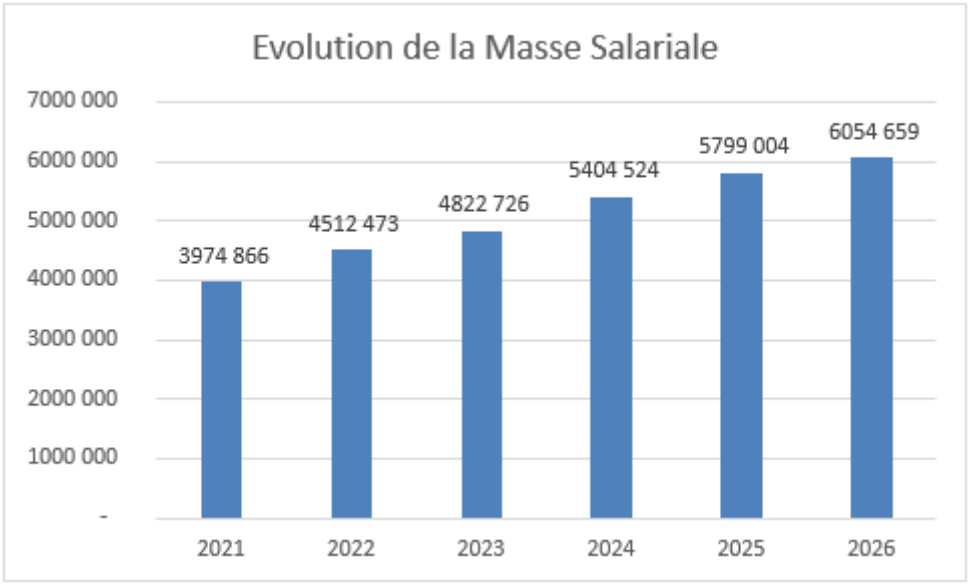
Une première enveloppe de 40 000 € est inscrite pour accompagner les propriétaires de meublés souhaitant convertir leurs logements en location à l'année.

Les indemnités des élus représentent 168 000 €.

Dépenses réelles	*Réalisé 2025*	*BP 2026*
Subventions	**5 878 889**	**6 574 861**
SDIS	*1 314 144*	*1 402 882*
Sub. Jeunesse	*1 100 378*	*1 087 737*
Maison Tourisme	*1 165 250*	*1 210 250*
PMO	*347 392*	*330 022*
SDIS - plages	*465 458*	*530 000*
BA Musée	*780 000*	*780 000*
Participation Moustiques	*35 180*	*135 000*
Indemnité Aux Fermiers (Iléo)	*- 37 498*	*150 000*
Indemnités Elus	*162 603*	*168 000*

3-4 Les Ressources Humaines 6 M€ 20 % du budget

Les dépenses de personnel s'établissent à environ 6M€ soit 20 % du budget.



4.4 %.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

La masse salariale progresse de Masse salariale +4,4 % notamment en raison de :

- Cotisations patronales en hausse afin de combler le déficit de la branche retraite des fonctionnaires
- Création de deux postes : assistante jeunesse + littoral (érosion) + tuilage avant départ en retraite du responsable bâtiments
- Augmentation participation employeur chèques déjeuner.

Rappelons que l'évolution de la masse correspond à la volonté politique de développer des services à la population décidés dans le cadre d'Oléron 2035 : comme le création de l'espace France service / Réserves Foncières / Accueil Habitat / Paysagiste conseil / Renfort Compta-littoral

3-5 Détail par service

Les tableaux ci-après présentent la ventilation analytique des dépenses et recettes de fonctionnement. Cette extraction est hors virement à l'investissement pour le BP 2026.

- **Jeunesse :**
 - Mise en œuvre du service public petite enfance : recettes à valoriser (reversement des communes)
 - Projets Erasmus relancés
 - Un recrutement : animatrice Relai petite enfance.
- **Littoral / marais :**
 - Programme d'entretien des marais 680 000 €
 - Protection dunaire : 111 000 € / entretien ouvrage trait de cote : 392 000 € Etudes 120 000 €
 - Intégration de la compétence Erosion avec un recrutement
 - Travaux d'urgence suite aux tempêtes de l'hiver : 250 000 €…

 UN DEFICIT -1.05 M€ EST CONSTATE SUR LE BUDGET GEMAPI MAIS IL EST PROPOSE DE NE PAS AUGMENTER LA TAXE EN 2026. LE FINANCEMENT SERA ASSURE PAR LA REPRISE DE L'EXECEDENT antérieur sur cette ligne.

- **Espaces Naturels :**
 - Programme d'entretien des espaces naturels dont les terrains départementaux. Ce budget est financé par le contrat Départemental de proximité dont le terme est le 31/12/2026.
 - Actions pédagogiques, suivi des espèces protégées, gestion des espaces ENS et conservatoire du littoral, renaturation des terrains à camper.
 - Lutte contre les nuisibles (rats, ragondins, chenilles et moustiques) : 150 K€.

- **Equipements :**
 - ***Complexe Aquatique Iléo.*** *Inscription d'une provision de 150 000 € pour compensation de charges sur l'énergie lors de la crise énergétique et de la moindre utilisation des combustibles bois.*
 - **Vie Associative**
 - ***Aides aux associations*** *dans les domaines de compétence de la CdC:* ***340 000€***
 - *Maintien de l'aide au* ***déplacement des Clubs de sport*** *collectifs (rugby et Oiso)* ***15 000€***
 - ***OISO*** *: pérennisation de l'aide à l'emploi d'un salarié pour l'aide aux manifestations:* ***25 000 €***
 - ***Aide aux écoles*** *pour les regroupements sportifs intercommunaux 8 000€*
 - ***Aides aux communes*** *pour les manifestations d'ampleur :* ***35 000 €***

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

- **Tourisme :**
 - *La taxe de séjour est estimée au même niveau qu'en 2025 à 2,5 M€.*
 - *Augmentation de la subvention à l'Office de tourisme +90 000€*
 - *Les participations :*
 - *PETR. La participation 2026 passe de 347 392 € à 330 022 €*
 - *SDIS : La participation progresse (encore!) +121 833 € à 1 402 882 €. Cette participation représente 87 % de notre DGF,*
- **Participation au BA Musées** *:*
 - *La participation du budget principal est stable à 780 000 €. (présentation détaillée du Budget annexe)*
- ***Habitat***
 - *Développement du programme de prime à la conversion (120 000 €)*
 - *Aide aux logements des jeunes CLLAJ 45 000 € et 10 000 € en + pour la résidence jeunes de Dolus.*
 -
- ***Déplacements et mobilité active***
 - *Navette Maritime selon la nouvelle DSP la compensation est à 80 000€.*

 Au titre de l'ancien contrat 50% du résultat d'exploitation de la DSP 2020-2025 est reversé à la CDC soit : +109 000 € reversés en fin de contrat 2025
 - *Transport à la Demande :57 000 € en reste à charge CdC (Contrat prox. 42 000 €)*
 - *Navette estivales 470K€*
 -
- ***Economie – Agriculture***
 - *Continuité des actions pour l'agriculture (via contrat proximité) : défrichage (110 000 €) et rénovation des marais salants (90 000 €). Aide à l'installation via le partenariat avec l'association champ du partage (18 000€),*
 - *Développement économique : manifestations « Asteur » 10 000 €*
 - *Appui à la population via l'Espace France Service (286 000 €) financé par l'Etat 83KE – l'Europe 39KE – la Région et les communes (33KE)*

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

DEPENSES	Réalisé 2025	BP 2026
Chg Financières et Autofinancement		
FNGIR + FIPC	3 764 784	3 778 500
Intérêts des emprunts	233 776	285 000
Dépenses fonction. non prévues	0	0
Attr. Compens. versées aux communes	155 268	92 015
Opération d'ordre (cession)	135 094	0
Dotations aux Amortissements	3 102 472	3 300 000
Autres	19 181	0
Provisions	143 853	40 000
Administration Générale		
Administration Générale hors batiment	1 719 566	1 828 844
Administration et Servivces Techniques	519 737	559 144
Equipements Communautaires		
Batiment Ors / CTI	26 462	15 760
Gendarmerie Intercommunale	49 420	52 090
Aérodrome (Hors BA)	5 257	4 800
Centre Aquatique ILEO	1 752 335	326 500
Chambre Funéraire	481	500
Aire Gens du voyage St P	125 576	135 000
Déplacements		
Pistes Cyclables Espaces Verts entretien + voirie	600 303	689 266
Transport Déplacements	880 856	889 185
Littoral - Plages - Défense Côte		
Sécurité Estivale : Plages / Gendarmes saisonnier	657 107	726 300
Nettoyage des Plages et Etudes OQL	269 768	274 000
Littoral Gémapi + Papi (Fonctionnement)	1 238 649	1 805 095
Habitât		
Habitat	338 528	476 185
Maison Phare	18 509	21 020
Contrat Local Santé	61 895	76 626
Pole Instructeur Intercommunal	201 334	209 844
Service Foncier cdc	154 926	180 029
Musées - Culture		
Part. Bud. Annexe Musée Patrimoine IO	786 817	787 000
Cinéma ELDORADO	16 600	17 400
Jeunesse - Sport		
Politique Jeunesse PEL	3 273 982	3 492 855
Natation Scolaire et ILEO	84 508	86 000
Voile Scolaire et regroupements sportifs	46 118	56 500
CEPMO	3 258	3 800
Espaces Naturels et Dévelop durable		
Gestion espaces naturels	552 089	810 664
Energie Climat	186 986	208 859
Développement économique		
Dvp Eco et zones d'activités	324 325	354 047
Maison des Entreprises Service	67 593	77 819
Bat Indus Guymarine	66 331	37 000
MSAP	261 512	286 646
Agriculture Durable	472 701	493 497
Tourisme - Taxe de Séjour	8 974 116	1 810 493
Participations	0	0
Service Incendie (SDIS)	1 314 144	1 402 882
Subventions aux Associations / Animation	173 490	218 850
Animaux Errants - nuisibles	36 145	29 000
PMO (Pole Mn O)	349 589	333 022
ROD	139 738	149 907
TOTAL CHARGES Fct.	**33 305 182**	**26 421 944**

Virement à l'investissement prévisionnel pour 2026 : 4 137 082 €

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

RECETTES	Réalisé 2025	BP 2026
Fiscalité et Dotations		
Impôts Locaux et Taxe Eco	10 263 123	10 194 767
DGF	1 550 669	1 603 771
Comp. Fraction TVA (ex TH RP)	3 620 927	3 620 927
Autres Dotations / Comp. CVAE	1 299 728	1 240 342
Attribut. compens. à recevoir communes	721 257	845 665
Autres Opération d'ordre	94 384	0
Subventions transférables / Neutralis Sub. Equi	994 109	1 120 000
intérêts des placements	11 817	110 000
Autres régularisations	19 181	0
Excédent fonctionnement reporté	3 246 255	3 540 319
Administration Générale		
Administration Générale hors batiment	210 804	262 294
Administration et Servivces Techniques	13 683	18 000
Equipements Communautaires		
Batiment Ors / CTI	0	0
Gendarmerie Intercommunale	369 672	337 470
Aérodrome (Hors BA)	0	0
Centre Aquatique ILEO	1 809 635	194 362
Chambre Funéraire	16 833	17 000
Aire Gens du voyage St P	59 481	55 000
Déplacements		
Pistes Cyclables Espaces Verts entretien + voirie	60 359	40 000
Transport Déplacements	289 552	365 270
Littoral - Plages - Défense Côte		
Sécurité Estivale : Plages / Gendarmes saisonniers	47 095	45 000
Nettoyage des Plages et Etudes OQL	150 000	150 000
Littoral Gémapi + Papi (Fonctionnement)	1 421 176	1 571 111
Habitât		
Habitat	105 986	230 267
Maison Phare	11 733	15 550
CLS + Centre Covid	25 850	43 412
Pole Instructeur Intercommunal	220 609	227 444
Service Foncier cdc	21 500	21 500
Musées - Culture		
Musées	0	0
Cinéma ELDORADO	0	0
Jeunesse - Sport	0	0
Politique Jeunesse PEL	1 244 796	1 052 246
Natation Scolaire et ILEO	0	0
Voile Scolaire et regroupements sportifs	0	0
CEPMO	50 000	50 000
Espaces Naturels et Dévelop durable		
Gestion espaces naturels	132 307	362 908
Energie Climat	21 500	34 000
Développement économique		
Dvp Eco et zones d'activités	14 309	43 464
Maison des Entreprises Service	22 577	26 000
Bat Indus Guymarine	18 665	10 000
MSAP	176 772	188 520
Agriculture Durable	136 882	144 510
Tourisme - Taxe de Séjour	10 520 304	2 628 000
Participations	0	0
Service Incendie (SDIS)	0	0
Subventions aux Associations / Animation	0	0
PMO (Pole Mn O)	0	0
ROD	113 713	149 907
TOTAL RECETTES Fct.	**39 107 243**	**30 559 026**

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

3-6 Fiscalité

Les règles de lien entre les taux encadrent l'évolution des taxes foncières, de la THRS et de la CFE. Cette dernière est également plafonnée à la moyenne de l'évolution de fiscalité communale.

Afin de rétablir une capacité d'autofinancement suffisante et limiter le ratio de désendettement sous le seuil des 5, le Conseil Communautaire du 21 mars 2025 (DOB) avait validé un étalement de la hausse de la fiscalité sur 3 années (+3% +2% +2%) plutôt que de pratiquer une hausse de 7 % en 2024. L'objectif était de redonner des marges de manœuvre et éviter un effet ciseau (croisement des courbes d'évolution des charges et des recettes).

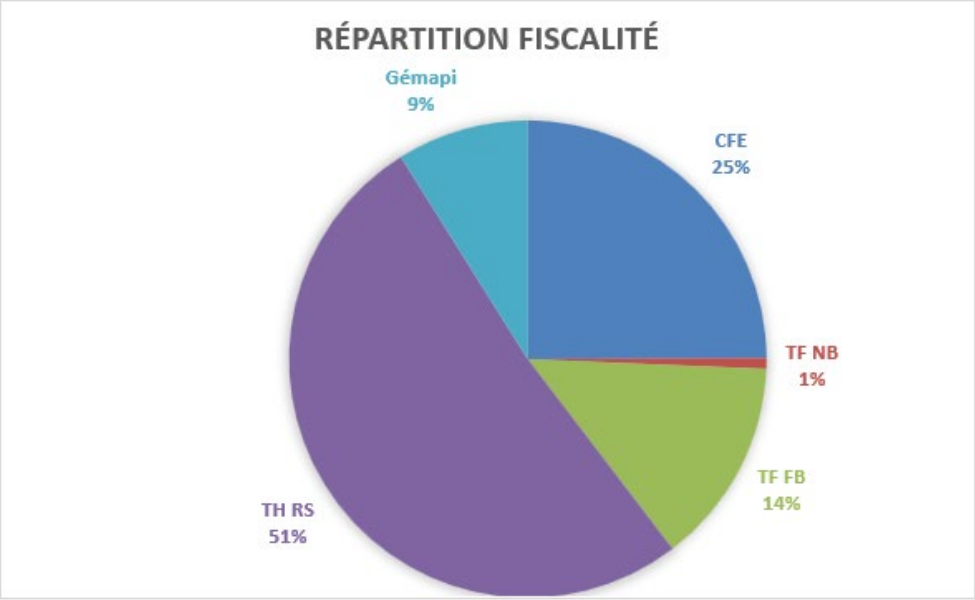
- +2% de fiscalité génère seulement 134 500€ de recettes supplémentaires sur la TF et THRS (soit la hausse des cotisations du SDIS !). Les possibilités d'évolution de la CFE ne sont pas connues car dépendantes d'un calcul prenant en compte les évolutions de la fiscalité communale en 2025.

Lors du débat sur les orientations budgétaires, il est proposé par le Président une stabilité de la fiscalité, compte tenu des bons résultats de la CDC sur les exercices précédents et dans l'attente des résultats définitifs de nos actions contre les plateformes numériques.

Les taux de fiscalité proposés pour 2026 sont les suivants :

⇒ Taxe foncière sur les propriétés bâties 2.31 %
⇒ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 8.99 %
⇒ Taxe habitation additionnelle 9.96%
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises 27.69%
⇒ Gémapi 908 000 € (à répartir selon le poids de chaque impôt - stable)

Répartition par type d'impôts :



La fiscalité intercommunale touche principalement les résidences secondaires via la taxe d'habitation : 51 % de l'impot collecté. Les taxes foncières ne représentent que 15 % de la fiscalité.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

Taxe Gémapi :

Le produit de la taxe Gémapi est fixé à 908 000 €. Ce montant est réparti sur les 4 taxes locales (impôts fonciers sur le bâti et le non bâti, taxe d'habitation RS, cotisation foncière des entreprises) en fonction des recettes que ces taxes ont procuré l'année précédente. Cette taxe est exclusivement affectée au financement des actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.
Il s'agit d'une recette affectée : elle doit exclusivement financer les projets de gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Des compensations importantes :

Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, une fraction de la TVA est affectée à l'intercommunalité (3.6M€). La suppression totale de la CVAE (prévue en 2027…) est basée sur la même compensation (1M€)
Ces recettes (4.6 M€ environ) sont donc dépendantes de la croissance et ou d'éventuels arbitrages gouvernementaux pour un assainissement des finances publiques…

3-7 Les Projets d'Investissement 10 M€

La dynamique d'investissement est très active avec la fin de certains programmes comme Oléron Qualité littoral ou de construction de pistes cyclables réalisés dans le cadre de la dernière année du contrat de proximité. La politique d'aide au logement entre dans une phase très active avec le versement aides pour la construction de logements.

Politique de l'habitat : 2,1 M€

Rénovation de l'habitat particuliers 145 000 €
Aides aux bailleurs publics 1 730 000 €
Dont :
→ Rue de la Couture VRD St Georges 152K€ - Projet d'achat du Cabinet Médical de Dolus 450K€ - Versement de la tranche 2 pour la Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (St Pierre) 385 000 € - Aide Cne St Denis construction de logements saisonniers 50 K€ - Dolus Foyer Jeune Travailleurs 172 K€
→ Accompagnement des propriétaires dossier habitat 160 000 €
→ Remboursement des emprunts pour l'achat des terrains non éligibles aux prêts Gaia (850 000 €)

Pistes Cyclables : 2 M€

Bois Fleury (136 000 €)
Saint Denis à Chassiron (575 000 €)
Voie Verte St Denis (375 000 €)
Piste des Boulassiers (140 000 €)
Chemin des Landes (245 000 €)
Requalification des pistes : 300 000 €
Etudes techniques : TransOléronaise : 125 K€.
→ Les pistes sont financées en grande partie par le contrat de proximité, la Région et l'Etat (jusqu'à 80 %). Un gros décalage dans les versements des financements du contrat de proximité : aucun versement pour 2025 (sauf le solde des projets 2023 : 130 000 €) ; (700 000 € en attente à fin 2025).

Littoral – Oléron Qualité Littoral 3.7 M€

→ Travaux de protection du Littoral

Protection passe de Trillou	0,75 M€	dont 50 % eau 17
Passe de a Rémigeasse	0,48 M€	dont 50 % extérieur
Fin du programme Papi (CD17)	0,18 M€	
Travaux d'urgence digue de la Gauterelle	450 000 €	dont 112 000 € com. St Georges
Travaux « Le Sabia » St Denis	60 000 €	

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

→ Travaux Oléron Qualité Littoral*
Accès plage La Boirie 0,72 M€
Plage Les Seulières (26-27) 1,2 M€
Plaisance Foulerot (26-27) 0,8 M€
* Financement contrat de proximité : toutefois beaucoup de projets sont en attente de paiement y compris sur le 1er contrat 378 000 € et 431 000 € pour le contrat actuel.

Jeunesse : 400 000 €

Amélioration de l'ensemble des structures jeunesse : crèches – BIJ – Bureaux RPE

Zones d'Activités :

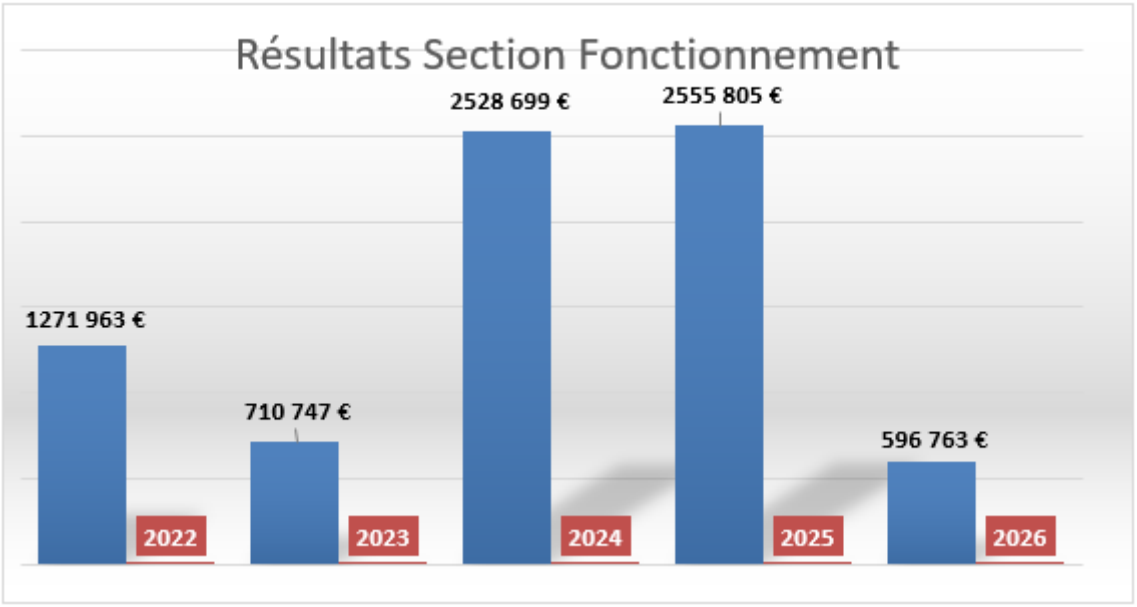
Amélioration de la voirie des zones d'activité La Jarrie et Les Bris (St Trojan) 280 000 €
Chambre Funéraire : étude sur l'agrandissement 40 000€
Gros entretien piste aérodrome 60 000 €
Rénovation des Offices de Tourisme., CEPMO, Maison des Entreprises…
Iléo : Modernisation de l'équipement ouvert il y a 17 ans avec une enveloppe de 300 K€ consacrée aux dépenses en gros entretien réparation (pompes, filtres, chaudière).

3-8 Résultat Prévisionnel 2026

L'ensemble des éléments sont intégrés : prévisions de dépenses, perspectives d'investissement, stabilité de la fiscalité.

L'administration fiscale n'a pas notifier les bases prévisionnelles de la fiscalité ni la DGF de ce fait un ajustement budgétaire devra être réalisé en cours d'année.

Un résultat de +0.6 M€ est prévu. Ce résultat pourra être amélioré par les subventions non encore certaines et non inscrites ou minoré par des charges non prévisibles à financer.



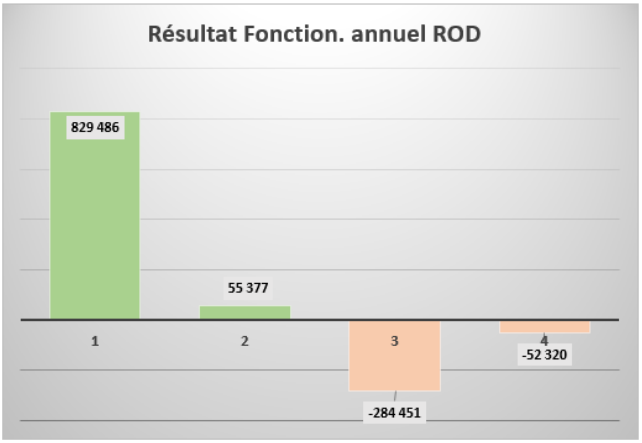
AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

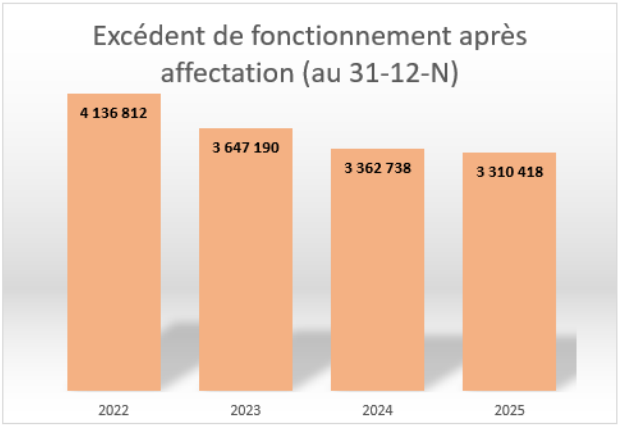
BUDGETS ANNEXES 2026

4 a – LE BUDGET ANNEXE OLERON DECHETS

Compte Administratif 2025

Les réserves budgétaires constituées jusqu'en 2022, ont permis la mise en place de la redevance incitative en 2023. Celle-ci a généré une baisse des recettes mais aussi une meilleure maîtrise des dépenses en limitant notamment, le paiement de taxes (TGAP majorées pour les déchets ultimes +400 % entre 2019 et 2030 !).
Pour l'exercice 2025 le résultat est négatif -52 K€.
La dynamique des recettes +4,6 % est supérieure à celle des charges +3,3 % principalement par des financements ponctuels : Subvention de l'Ademe pour la mise en place de la RI (400KE) puis une indemnité d'assurance. Sans ces deux versements, les recettes propres à l'année 2025 progressent de + 0,3 %.
Le résultat reporté (3,3 M€) permet de couvrir ce déficit.





La Redevance (7.7 M€) représente 70 % des ressources du budget de la Régie. La REOM est exclusivement affectée à la collecte et au traitement des déchets. Depuis le 1er janvier 2023, la Redevance est incitative : une partie du montant de la redevance est calculé selon le volume des déchets déposés auprès du service de collecte.

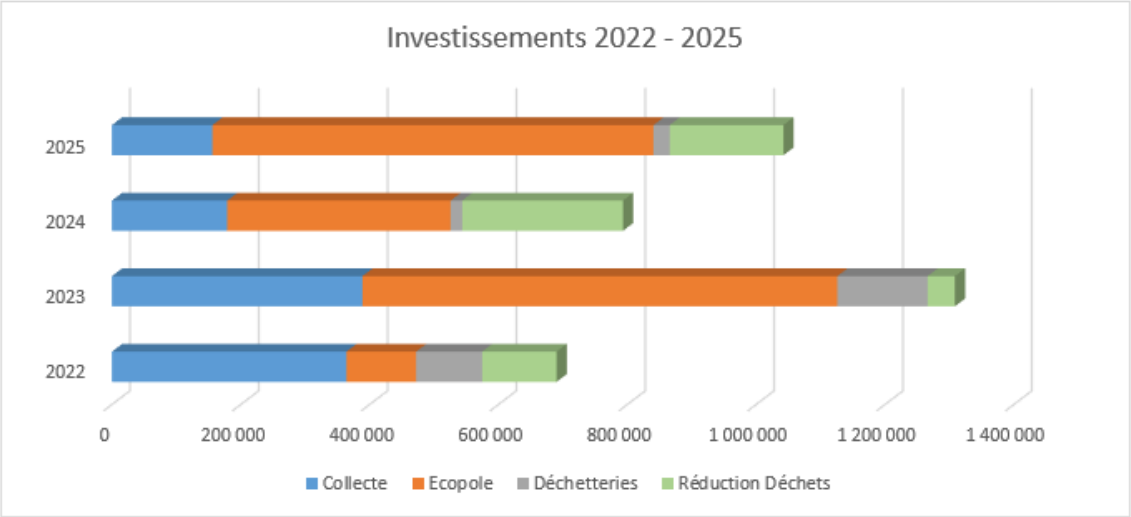
- Tri des recyclables : + 171 000€ soit +16% à 1,23 M€. Augmentation des apports et des refus de tri
- Charges de personnel : 1,78 M€ = 16 % du budget comme l'année passée.

En 2025, la redevance de base passe à 190 € (contre 185 € en 2024) afin d'accompagner l'importante augmentation des charges. Rappelons que la redevance était à 200 € jusqu'en 2022.

Les investissements : 1 M€

Les investissements se situent dans la moyenne du mandat avec 1M€ investis sur les différents sites de la Régie Oléron déchets. Cette somme représente la dotation aux amortissements annuelle.
Le site de l'Ecopole a réceptionné un broyeur lent pour le traitement des déchets de bois et de végétaux 626 000 €. Les contrôles d'accès ont été modernisés sur les colonnes pour la collecte d'ordures ménagères (52 K€).
La Régie déchet accompagne les communes pour la mise en place de corbeilles de ville pour une meilleure collecte des déchets notamment recyclables (131 000 €). Cette mutualisation permet aux communes de bénéficier d'une aide de Citéo 40 %.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026



Budget 2026

BP 2026 -ROD

Charges Investissement		
Code	*Libellé*	*Budget*
020	Dépenses imprévues	0,00
040	Subv. Transférables	153 000,00
041	Opérations patrimoniales	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	108 000,42
45	Opérations pour compte de tiers	51 100,00
23	Travaux à venir	3 417 475,58
	Opération d'investissements	1 164 857,00
	Total :	**4 899 433,00**

Recettes Investissement		
Code	*Libellé*	*Budget*
001	Excédent d'invest. reporté	960 188,58
021	Virement section fonctionnement	2 601 776,00
040	Amortissements	1 149 000,00
041	Opérations patrimoniales	5 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	51 100,00
10	Dotations, fonds divers	132 368,42
	Total:	**4 899 433,00**

Charges Fonctionnement		
Code	*Libellé*	*Budget*
011	Charges à caractère général	8 549 604,00
012	Charges de personnel	2 215 540,00
022	Dépenses imprévues	0,00
023	Virement vers section d'invest.	2 601 776,00
042	Amortissements	1 149 000,00
65	Autres charges de gestion courante	224 188,00
66	Charges financières	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	56 000,00
68	Provisions	15 000,00
	Total :	**14 812 608,00**

Recettes Fonctionnement		
Code	*Libellé*	*Budget*
002	Excédent fonctionnement reporté	3 310 418,04
013	Atténuations de charges	50 199,96
042	Subventions transférables	153 000,00
70	Produits des services, ventes	9 186 293,00
74	Subventions d'exploitation	1 342 000,00
75	Autres produits de gestion courante	605 885,00
77	Produits exceptionnels	164 812,00
	Total :	**14 812 608,00**

La Redevance :

La redevance n'est pas augmentée par rapport à 2025. Les simulations budgétaires anticipent un léger déficit pour 2026 – toutefois il est privilégié une stabilité de de la Redevance et donc un financement par l'excédent mis en réserve (3,3 M€). La redevance de base (2 à 4 personnes) est de 190 € soit 5% de moins qu'il y a 10 ans. Les tarifs se situent entre 250 et 300 € sur les autres territoires étudiés (CARO – CDC BM – Cœur Saintonge)

Endettement :

L'encours de la dette est de 1.01 M€ au 31/12/2025 avec un taux moyen de 0.12 %.

Investissements :

Les investissements 2026 se situent dans la moyenne du mandat avec 1 M€ investis sur les différents sites de la Régie Oléron déchets.
Coté investissement : renouvellement des engins avec un engin de compactage pour les bennes des déchetteries (140 K€) afin de limiter les rotations et d'un engin télescopique (150 K€) sur l'Ecopole.
Une étude sera engagée sur le devenir du Bricotech après 3 années d'expérimentation (50 K€).

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

Ces investissements seront autofinancés (sans emprunt).

Perspectives :

Des échéances importantes sont à l'agenda de la Régie Oléron Déchets et auront des répercussions importantes sur les futurs budgets 2027 et suivants :

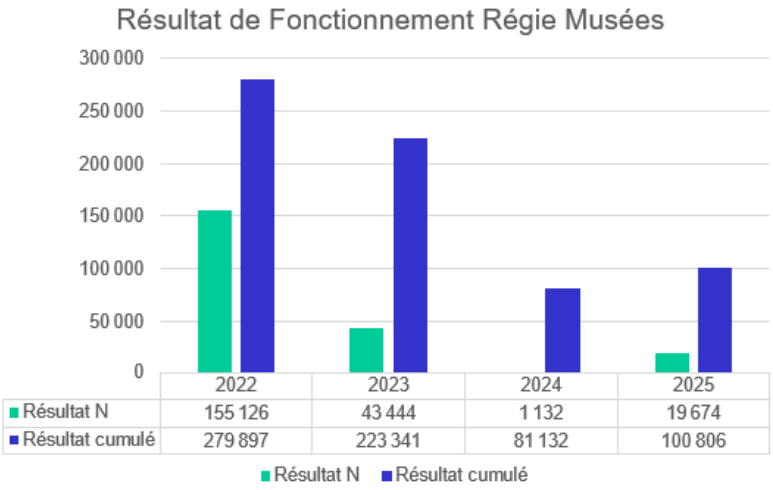
- renouvellement du marché de collecte (2027 – 2031) – négociations en 2026
- intégration de la ressourcerie :
 - un effectif de 14 personnes
 - avec une nouvelle politique de prix
 - intégration dans le budget ROD des actifs à reprendre (en cours d'évaluation).
- SIL : résolution de la ligne « traitement des mâchefers » qui devrait à terme réduire notre cotisation
- Traitement des EMR (emballages ménagers recyclables) au nouveau centre de tri La Rochelle pour lequel le SIL (dont la ROD est membre) a financé une partie de la rénovation.

4 b – LE BUDGET ANNEXE REGIE MUSEES ET PATRIMOINE

5

Le Compte Administratif 2025 :

Pour l'année 2025, le résultat de la Régie des Musées est excédentaire pour sa partie fonctionnement (+19 674€). Ce dernier se cumule avec le résultat mis en réserve 81 132€. Le solde de fonctionnement est donc de +100 806€.
Le versement de subventions pour les projets de la salle pédagogique et de rénovation du moulin (575 000 €) améliorent le résultat d'investissement qui passe de -2,2 M€ en 2024 à -1,82 € au 31/12/2025.
Un emprunt sera programmé pour l'équilibre budgétaire.



AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

Le Budget 2026

Musées : BP 2026

Charges Investissements		
Code	Libellé	Budget
040	Subventions Transférables	71 000,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	21 500,00
	Opérations d'investissements	3 286 900,12
001	Déficit Investissement	1 818 846,88
	Total :	5 298 247,00

Recettes Investissement		
Code	Libellé	Budget
040	Amortissements	260 000,00
041	Opérations patrimoniales	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	559 183,00
13	Subventions d'investissement reçues	181 351,00
16	Emprunts et dettes assimilés	4 197 713,00
	Total :	5 298 247,00

Charges Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	332 718,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	694 329,00
65	Autres charges de gestion courante	4 160,00
66	Charges financières	8 600,00
68	Dotations aux amor / provisions	260 000,00
	Total :	1 299 807,00

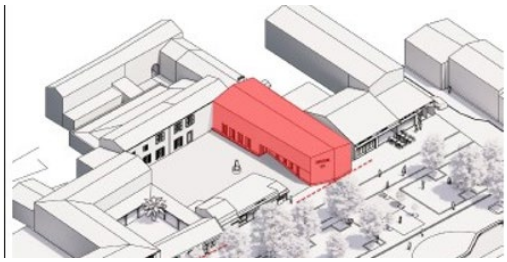
Recettes Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	80 806,86
013	Atténuations de charges	6 000,14
042	Subventions Transférables	71 000,00
70	Pdts services, domaine et ventes	347 500,00
74	Dotations et participations	787 500,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00
	Total :	1 299 807,00

TOTAL	6 598 054,00

TOTAL	6 598 054,00

Agrandissement du Musée de l'ile d'Oléron :

L'agrandissement du Musée de l'ile d'Oléron sera le projet du début du prochain mandat. Le budget s'établit à 3 M€ - les demandes de subventions sont en cours.



La participation du budget général reste à 780 000€.

Une partie du résultat de fonctionnement 2025 soit 20 000 € sera transféré sur la section d'investissement. Le solde est conservé en report (80 806 €)

La fermeture du Musée de St Pierre génère une légère baisse des dépenses de générales de fonctionnement (communication, animation) et de personnel.
Les charges de fonctionnement devraient baisser de 6 % à 1,25 M€.

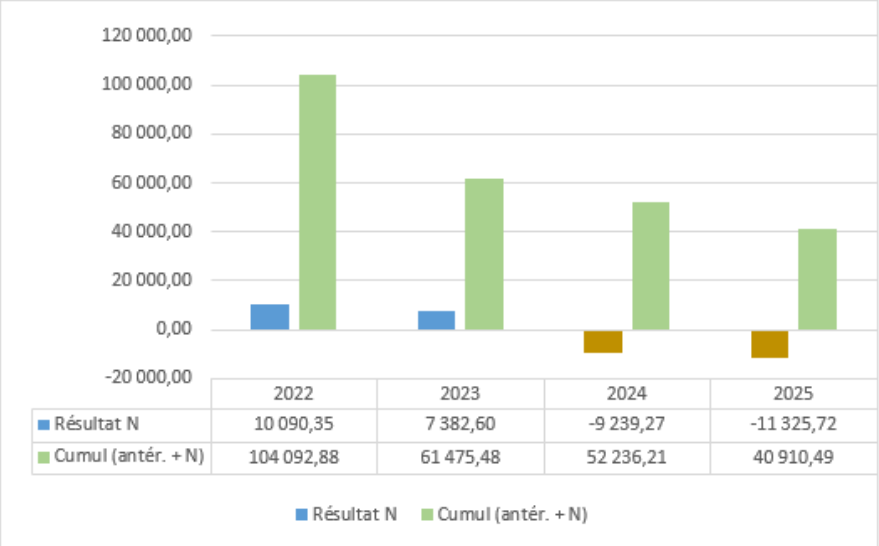
La section d'investissement dont le solde est déficitaire de -1.8 M€ (fin 2025) doit retrouver un équilibre par l'apport d'un emprunt de ce montant (part non autofinancée) à contracter sur 2026 ou 2027 à la fin de la construction du Musée.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

4 c – LE BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

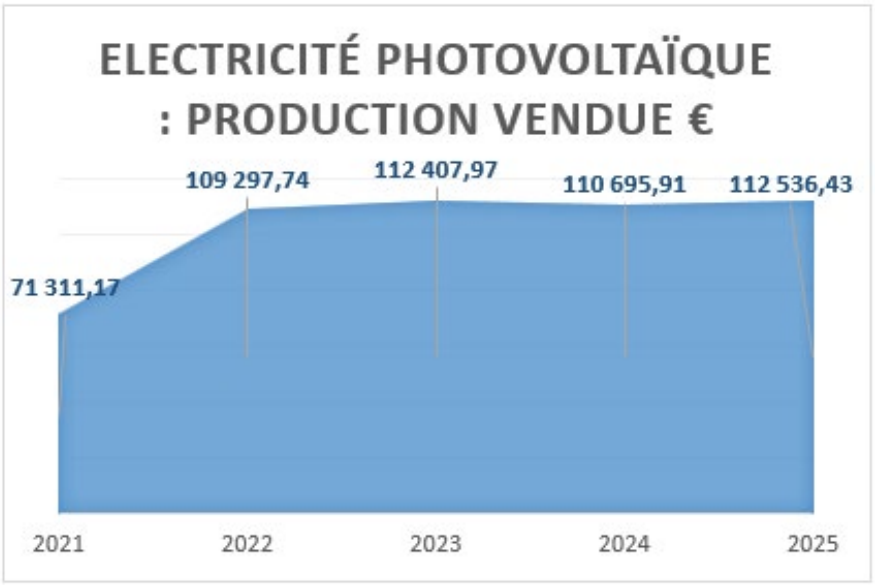
Ce budget regroupe les installations photovoltaïques mises en place par la CDC (sauf les ombrières Iléo dont la production est autoconsommée).
Pour rappel l'ambition est de développer le solaire en direct, sans intermédiaire et en autofinançant l'ensemble des coûts (salaires [20 000€], emprunts et charges générales). En 2025, le budget de fonctionnement est légèrement en déficit à -11 325 € principalement « plombé » par les importantes charges d'assurances (13 600 €) couplé avec des obligations importantes de travaux sur nos installations.

Le Compte Administratif 2025 :



	2022	2023	2024	2025
Résultat N	10 090,35	7 382,60	-9 239,27	-11 325,72
Cumul (antér. + N)	104 092,88	61 475,48	52 236,21	40 910,49

Ventes d'électricité.



AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

Le budget 2026 :

Budget 2026

	Charges Investissements	
Code	Libellé	Budget
139	Subventions Transférables	17 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	54 000,00
001	Déficit d'investissement	89 530,56
21	Matériels et immobilisations	50 000,44
041	Opération patimoniales	100 000,00
23	Immobilisations en cours	3 021 500,00
	Total :	3 332 031,00

	Recettes Investissement	
Code	Libellé	Budget
021	Virement de la Sect Fonct	17 710,00
28	Dotations aux amortiss.	90 000,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	3 124 321,00
041	Opération patimoniales	100 000,00
	Total :	3 332 031,00

	Charges Fonctionnement	
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	38 500,00
012	Charges de personnel	20 000,00
023	Virement à l'investissement	17 710,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
66	Charges financières	3 000,00
67	Charges Except.	100,00
68	Dotations aux amor / provisions	90 000,00
	Total :	169 810,00

	Recettes Fonctionnement	
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	40 910,49
042	Subventions transférables	17 000,00
70	Pdts services, domaine et ventes	111 899,51
75	Autres Pdt gestion	
77	Pdt exceptionnels	
	Total :	169 810,00

Autofinancement

Pour 2026 , le projet en autoconsommation collective (en association avec les communes) passe en mode « projet » : les appels d'offres étant terminés les travaux peuvent démarrer. A terme, l'électricité produite sera proposée aux membres de ce groupement à un prix compétitif et stable – évitant ainsi les fluctuations du marché.

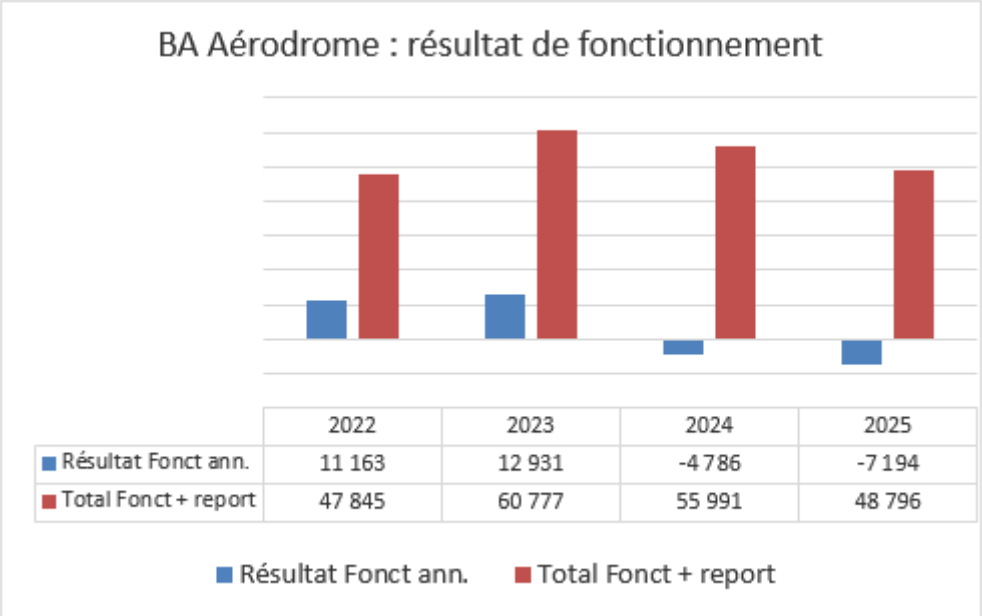
Ce projet (2,8 M€) reçoit le soutien du FEDER pour 45 % de l'investissement. Un emprunt est prévu pour couvrir par partie à autofinancer.

AR Prefecture
017-241700624-20260312-DCC120326_17-DE
Reçu le 17/03/2026
Publié le 17/03/2026

4 d – LE BUDGET ANNEXE AERODROME

Le Compte Administratif 2025 :

Le résultat d'exploitation est négatif à -7194 €. Il se cumule au résultat reporté de 2024 (55 991€) pour atteindre 48 796 € fin 2025.
Comme sur tous les budgets, les charges d'assurance impactent le résultat de fonctionnement ainsi que le montant des taxes foncières.
Les travaux sont entrepris sur la piste et pour l'amélioration de la piste d'avitaillement pour 42 441 € sur la section d'investissement.



Le Budget 2026 :

Budget 2026

Charges de fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	55 000,00
023	Virement à la section d'investissement	14 017,00
042	Amortissements	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10 500,00
67	Charges spécifiques / Subventions	100,00
	Total :	149 617,00

Produits de fonctionnement		
Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	48 796,24
042	Opérations d'ordre de transfert / sections	50 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	5 500,00
75	Autres produits de gestion courante	45 320,76
77	Produits spécifiques	
	Total :	149 617,00

Charges d'Investissement		
Code	Libellé	Budget
040	Opérations d'ordre de transfert / sections	50 000,00
041	Opérations patrimoniales	
16	Emprunts et dettes assimilés	
21	Immobilisations corporelles	130 000,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00
	Total :	185 000,00

Produits d'investissement		
Code	Libellé	Budget
021	Virement de la section de fonctionnemen	14 017,00
040	Opérations d'ordre de transfert / sections	70 000,00
041	Opérations patrimoniales	-
10	Dotations, fonds divers et reserves	-
.001	Excédent Reporté	72 957,02
16	Emprunts	28 025,98
	Total :	185 000,00

Autofinancement

Des investissements importants sont programmés pour 2026 avec l'achat d'un robot de tonte, l'achat d'une bâche incendie, rénovation de hangars et des travaux sur la piste : Total 135 000 € HT

--*-